

Fonds de Squash Canada pour l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité au squash (IDEA)

Guide du demandeur

Le présent Guide du demandeur vise à aider le demandeur à remplir sa demande en toute simplicité. Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide supplémentaire, veuillez communiquer avec le directeur du développement du sport, Geoffrey Johnson, à info@squash.ca.

[Introduction](#)

[Montant du financement](#)

[Calendrier du processus de demande](#)

[Demandeurs admissibles](#)

[Activités admissibles](#)

[Dépenses admissibles](#)

[Exemple de budget](#)

[Critères d'évaluation](#)

[Processus d'examen](#)

[Attentes envers les bénéficiaires du fonds](#)

[Procédures de paiement et réclamations](#)

[Ressources supplémentaires](#)

[Annexe A : Calendrier](#)

[Annexe B : Questions à préparer en vue du formulaire de demande](#)

[Annexe C: Les pratiques exemplaires](#)

[Annexe D: Liste de vérification](#)

Introduction

Le Fonds pour l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité (IDEA) a été créé pour promouvoir la participation au squash au Canada des personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC), des personnes handicapées (handicaps visibles et invisibles), des filles et des femmes, des membres de la communauté LGBTQIA2S+, des nouveaux Canadiens, des minorités religieuses, de la population neurodiversifiée, et d'autres personnes marginalisées en raison de leur origine ethnique, socio-économique, ou d'autres facteurs identitaires. Le fonds servira aux intervenants qui cherchent à étendre les initiatives ou à en créer de nouvelles afin de renforcer la capacité en matière d'inclusion, de diversité, d'équité et d'accessibilité au squash.

Montant du financement

Les subventions du Fonds IDEA varient de 500 \$ à 2000 \$ et les fonds peuvent être utilisés entre 1er septembre 2022 et le 31 mars 2023. Le financement sera accordé en fonction de ce qui suit :

- Le nombre de demandes reçues;
- Le budget et les autres sources de financement, tel que décrit dans la demande;
- Le nombre de participants prévus dans le nouveau programme/initiative.

Calendrier du processus de demande

26 septembre : ouverture des demandes en ligne

28 octobre à 11 h 59 HE : date limite pour faire une demande

À savoir : Les demandeurs seront avisés de l'état de leur demande par Squash Canada dans les 10 jours ouvrables suivant la date limite de présentation des demandes. Squash Canada se réserve le droit de demander de plus amples renseignements.

Demandeurs admissibles

Les demandeurs doivent être des clubs ou des organismes membres ou affiliés à leur association de squash provinciale/territoriale respective.

Demandeurs admissibles :

- Administrateurs d'un club
- Professionnels du squash membres d'un club
- Responsables ou organismes communautaires
- Associations de squash
- Comités
- Joueurs de squash

Remarque : Les demandeurs doivent indiquer dans leur demande qu'ils ont l'appui ou l'aval de leurs associations locales provinciales/territoriales de squash, de professionnels du squash ou de leur club.

Activités admissibles

Les initiatives admissibles pourraient inclure, sans s'y limiter, les domaines suivants :

- Programmes (programme de 8 semaines, cliniques, ligues, etc.)
- Événements (tournois, camps d'entraînement, etc.)
- Entraînement (cours de formation d'entraîneurs et évaluations, ateliers professionnels avec invités, etc.)
- Arbitrage (cliniques d'arbitrage, etc.)
- Développement du leadership

Le financement de l'activité doit être alloué et dépensé avant le 31 mars 2023. La production de rapports et la collecte des reçus auront lieu avant cette date limite.

Dépenses admissibles

L'une des principales priorités du Fonds IDEA est d'éliminer les frais qui peuvent être un frein à la participation.

Les dépenses admissibles comprennent les coûts nécessaires à l'exécution de l'initiative qui sont jugés raisonnables en vertu du Fonds IDEA. Voici quelques exemples de dépenses :

- Frais liés à l'entraînement, honoraires des instructeurs
- Frais liés au site, à l'utilisation du court, à l'achat d'équipement de base (p. ex., raquettes de prêt, balles, lunettes de protection)*
- Frais promotionnels (marketing, communications, impression)
- Frais de déplacement liés à la réalisation de l'initiative
- Les frais de participation ou d'inscription obligatoires payés par l'organisation ou le groupe affilié pour le compte du participant afin d'éliminer les frais qui peuvent être un obstacle à la participation

*L'équipement doit rester la propriété de l'initiative financée et sera considéré comme une dépense admissible si le demandeur démontre clairement comment cette exigence sera respectée.

Exemple de budget

<u>Revenus</u>	
Subvention du Fonds IDEA de Squash Canada	1 200 \$
Subvention du club	100 \$
Subvention de l'initiative Bon départ de Canadian Tire	325 \$
REVENUS TOTAUX	1 625 \$
<u>Dépenses</u>	
Promotion	
Impression	40 \$
Médias sociaux	-
Traduction	70 \$
Équipement	
Location d'installations (court)	(100 \$/h x 4 h) 400 \$
Adhésion	75 \$/adhésion x 5) 375 \$
Équipement	
Raquettes	60 \$/raquette x 5) 300 \$
Protection oculaire	20 \$/paire de lunettes x 5) 100 \$
Programmes	
Personnel	(25 \$/h x 4 h) 100 \$
Déplacements	-
Nourriture	(60 \$/semaine x 4 semaines) 240 \$
DÉPENSES TOTALES	1 625 \$
BÉNÉFICE NET DU PROJET/(PERTE)	0 \$

Remarque : Ces articles et le coût sont donnés à titre d'exemples seulement – ils ne reflètent pas les articles et les prix exacts.

Critères d'évaluation

Les demandes seront évaluées en fonction des critères suivants :

1. La mesure dans laquelle le programme cible un groupe sous-représenté
2. La demande fait état d'un besoin ou d'une possibilité
3. La demande décrit un obstacle à éliminer
4. L'initiative a été conçue en tenant compte des pratiques exemplaires en matière d'inclusion, de diversité, d'équité et d'accessibilité
5. L'initiative est réalisable, atteindra son public cible et obtiendra vraisemblablement les avantages et les résultats escomptés pour les participants
6. Le budget est réaliste. La demande indique la raison d'être du financement demandé et la façon dont d'autres ressources financières seront obtenues pour veiller à la réalisation de l'initiative, au besoin
7. Nombre de participants touchés par l'initiative
8. L'initiative prendra fin au plus tard le 31 mars 2023
9. Les dépenses sont directement liées à l'initiative prévue
10. Les dépenses proposées pour le projet sont admissibles
11. L'initiative a des répercussions sur le renforcement des capacités
12. L'initiative vise à améliorer la sécurité et l'inclusion
13. La description de l'initiative contient un plan de viabilité (par exemple, les partenariats, la production de recettes) et les répercussions à long terme sur les participants

Processus d'examen

Toutes les demandes seront examinées, évaluées et choisies par Squash Canada. Les demandeurs seront avisés de l'état de leur demande par Squash Canada. Veuillez noter que nous ne serons pas en mesure de répondre aux questions concernant l'état des demandes individuelles. Nous ne sommes pas non plus en mesure de fournir des explications individuelles sur les demandes non retenues.

Attentes envers les bénéficiaires du Fonds

Les bénéficiaires du Fonds IDEA devront :

- Signer une entente avec Squash Canada (copie disponible ICI)
- Dépenser la totalité des fonds avant le 31 mars 2023
- Documenter l'initiative au moyen de photos, de témoignages et de publications sur les médias sociaux
- Reconnaître Squash Canada et le gouvernement du Canada dans la réalisation de l'initiative (les logos et les lignes directrices seront fournis)
- Produire un rapport final de projet qui comprend des détails qualitatifs et quantitatifs au plus tard le 1er mars 2023

Procédures de paiement et de réclamation

Les fonds seront attribués aux demandeurs retenus comme suit :

- 50 % à la soumission de l'entente sur le Fonds IDEA
- L'autre 50 % dans les 21 jours suivant la fin de l'initiative. Le bénéficiaire doit présenter un rapport, à l'attention de Geoffrey Johnson, ainsi que des copies de documents pour les dépenses admissibles suffisantes pour couvrir le montant approuvé.
- Squash Canada examinera les demandes concernant des paiements anticipés plus élevés, sur demande et si le besoin est avéré.

Ressources supplémentaires

Veillez lire attentivement ce guide; c'est un outil essentiel pour préparer la demande comme il se doit.

[L'annexe A](#) contient plus de détails sur le calendrier du processus de demande.

[L'annexe B](#) contient toutes les questions auxquelles il faut répondre aux fins de la présentation du rapport à Sport Canada. Tous les demandeurs retenus devront être prêts à transmettre cette information à Squash Canada avant le 1er mars 2023. Toutefois, pour le processus initial de demande de financement, vous ne devez répondre qu'aux questions portant un astérisque qui figurent dans le questionnaire et ici plus bas. Les demandes qui ne satisfont pas à cette exigence ne seront pas prises en compte pour le financement.

[L'annexe C](#) contient une liste des pratiques exemplaires et d'idées de programme ou d'initiative qui peuvent être adaptées aux fins de cette possibilité de financement.

Annexe A : Calendrier

Date limite du 28 octobre 2022 :

Cette date limite est la date butoir pour toutes les demandes de financement au titre du Fonds pour l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité au squash (IDEA). Les demandeurs retenus seront sélectionnés et avisés dans les 10 jours ouvrables.

15 janvier 2023

Un courriel de rappel sera envoyé aux demandeurs retenus pour leur rappeler que tous les renseignements requis pour les rapports à présenter à Sport Canada doivent être communiqués au plus tard le 1er mars fin de journée.

Date limite du 1er mars 2023 :

Tous les renseignements requis pour les rapports à présenter à Sport Canada doivent être communiqués avant la fin de la journée (11 h 59 HE) à Squash Canada.

Annexe B : Questions à préparer en vue de la demande

1. Coordonnées – Contact principal
2. Coordonnées – Contact secondaire
3. Nom de l'organisme
4. Page Web de l'organisme ou pages de médias sociaux, le cas échéant
5. Comment catégorisez-vous votre organisme?
6. Quelle est la structure financière de votre organisme ou de votre groupe?
7. Votre organisme est-il membre d'une association provinciale/territoriale de squash (APT) ou est-il affilié à une APT?
8. Nom du programme/de l'initiative
9. Description du programme/de l'initiative. Parlez-nous de votre programme/initiative et de son fonctionnement. Qu'a-t-il d'unique? Quels sont les résultats attendus? Avez-vous vu des résultats pour des programmes/initiatives similaires?
10. Quelle(s) population(s) sous-représentée(s) votre programme/initiative cible-t-il(-t-elle)?
11. Comment catégorisez-vous votre programme/initiative?
12. Quel est votre type de programme/initiative?
13. Qui sont les principaux bénéficiaires? (c'est-à-dire les joueurs, les entraîneurs, les officiels, les bénévoles, etc.)
14. Veuillez décrire l'écart ou l'obstacle que votre programme/initiative cherche à combler ou surmonter.
15. Veuillez décrire comment vous comptez commercialiser et promouvoir votre programme/initiative? Comment allez-vous attirer les participants?
16. Veuillez indiquer les canaux de communication du programme/de l'initiative ou ceux que vous allez utiliser.
17. Le programme ou l'initiative sera-t-il promu en français et en anglais?
18. Dans quelle langue le programme/l'initiative se déroulera-t-il?
19. Quelle est la fréquence prévue de ce programme ou de cette initiative?
20. À quelle date commencera et se terminera le programme ou l'initiative?
21. Combien de personnes participeront au programme/à l'initiative?
22. Qui sont vos participants cibles? (p. ex. adultes, jeunes, élèves du secondaire, etc.)
23. Veuillez décrire comment le programme ou l'initiative que vous proposez se poursuivra au-delà de la période de financement, si tel est l'intention.
24. Veuillez décrire les titres de certification de la personne responsable du programme ou de l'initiative, PNCE, ou autre, le cas échéant.
25. Où l'initiative aura-t-elle lieu?
26. Quel est le montant de la subvention que vous demandez?
27. Avez-vous d'autres partenaires de financement pour ce programme ou cette initiative?
28. Veuillez fournir un projet de budget détaillé ci-dessous (inclure tous les revenus et dépenses prévus).
29. Quelles mesures en matière de pratique sécuritaire du sport et de filtrage seront prises pendant le déroulement du programme ou de l'initiative?

Annexe C : Pratiques exemplaires

Voici quelques idées d'événements spéciaux que votre club peut utiliser et adapter pour promouvoir le squash, tout en rejoignant des groupes sous-représentés dans votre région :

- Organiser une journée portes ouvertes à votre club local le 15 octobre (Journée mondiale du squash), pour cibler les nouveaux arrivants, les personnes autochtones, noires et de couleur, les membres de la communauté LBTQIA2S, et d'autres groupes sous-représentés. Afin d'obtenir des fonds, vous devrez indiquer comment vous prévoyez atteindre ces groupes par l'entremise des médias sociaux, de la promotion, etc.
 - La journée portes ouvertes peut inclure un barbecue, des essais sans rendez-vous, des mini-cliniques de 30 à 60 minutes tout au long de la journée, des kiosques ou des tables où l'on présente les bienfaits de la pratique du squash pour la vie sociale et la santé. L'événement doit inclure un volet sportif organisé où les gens peuvent essayer le jeu.
 - Le financement peut couvrir : les repas, la location d'installations, l'impression de panneaux/affiches/brochures, etc., et les services de traduction pour ceux qui ciblent des groupes dont la langue maternelle n'est pas l'anglais ou le français
 - Ce n'est pas nécessaire d'inclure toutes ces activités; il est possible également de les adapter. Toutefois, les populations cibles doivent être considérées comme sous-représentées.
- Organisez des essais à l'extérieur du court pour les populations sous-représentées. Avec la permission, emportez des raquettes, des balles, des lunettes de protection, etc. dans les centres communautaires extérieurs, les écoles, les lieux de rassemblement, etc. pour donner la chance à la population locale d'essayer le squash dans un environnement amusant et sans prétention. Fournissez de l'équipement, peut-être des collations, et offrez aux participants la possibilité de suivre un nombre donné de cours gratuitement ou à prix réduit.

Voici des idées de programmes et d'initiatives qui peuvent être adaptés pour des périodes plus longues ou offerts de façon récurrente; l'objectif de ces initiatives serait de créer des programmes durables avec ce financement de démarrage pour les années à venir :

- Camp durant la semaine de relâche en mars destiné aux groupes sous-représentés, enfants de 6 à 14 ans (camps divisés en catégories d'âge si possible), rapport personnel-élèves suggéré de 1:4. Le camp aurait lieu de 9 h à 16 h, du lundi au vendredi avec possibilité de services de garde. Les instructeurs enseigneraient les bases du squash durant la semaine. Le dîner et le chandail du camp seraient fournis, et la semaine se conclurait par un tournoi.
- Activité parascolaire une fois par semaine pendant 4 à 12 semaines. Pour les 12 à 18 ans, 1 à 2 heures immédiatement après l'école (15 h à 16 h ou 15 h à 17 h). Le

programme fournirait de l'équipement de squash et porterait sur les bases jusqu'au niveau débutant.

- Programme pour les nouveaux arrivants au Canada qui cible spécifiquement les femmes pour un cours réservé aux femmes. Une fois par semaine (1 h) pour une durée de 4 à 12 semaines. Créer un espace sûr et inclusif pour que les femmes nouvellement arrivées puissent socialiser, s'exercer et apprendre à jouer au squash. Raquettes, lunettes et balles fournies.
- Clinique sur les règles/arbitrage qui cible les groupes sous-représentés pour promouvoir le leadership, l'esprit sportif et former des mentors pour les jeunes et les enfants influençables dans ces mêmes groupes sous-représentés. La représentation compte!

Annexe D : Liste de vérification

Est-ce que votre demande...

- Cible un groupe sous-représenté dans votre collectivité et vise à éliminer des obstacles auxquels celui-ci se heurte?
- Votre organisme est-il membre d'une APT ou y est-il affilié?
- Le projet que vous proposez est-il un nouveau programme ou une nouvelle initiative?
- Les activités décrites dans votre demande sont-elles admissibles au financement?
- Tous les prospectus promotionnels, les publications sur les médias sociaux, etc. doivent être en anglais et en français – avez-vous prévu des frais de traduction dans votre budget?
- Tous les équipements achetés doivent rester au sein de l'organisme. Votre demande respecte-t-elle cette exigence?
- Il ne devrait pas y avoir de frais obligatoires pour le participant – est-ce que votre budget tient-compte de cet aspect?